



CASSE DE NOS DROITS SOCIAUX : QUAND CELA S'ARRÊTERA-T-IL ?

Les annonces d'Emmanuel Macron à Davos, suivies du discours de politique générale de Gabriel Attal, et amplifiées par les révélations de Mediapart sur les pistes étudiées par le gouvernement concernant l'assurance chômage, donnent l'impression douloureuse de vivre un jour sans fin.

Après avoir jeté des centaines de milliers de chômeurs et chômeuses au RSA, avoir réduit le niveau des allocations, la durée d'indemnisation, après avoir cassé le droit du Travail avec les ordonnances de 2017 consécutives à la Loi "Travail", après la mise en place de « France Travail », et après avoir fait la preuve que toutes ses réformes au service du patronat ne conduisent qu'à plus de misère sociale, le président de la république s'apprête à récidiver.

Le programme est tristement banal :

- achever le renversement de la hiérarchie des normes au profit d'accords d'entreprises hyper dérogatoires aux conventions collectives de branche ;
- mettre encore plus à mal la représentation du personnel dans les entreprises ;
- réduire la durée d'indemnisation des personnes privé-es d'emploi et détruire tous les aménagements spécifiques aux plus de 53 ans ;
- supprimer l'Allocation Spécifique de Solidarité.

Parmi les dispositifs concernés, le « maintien de droits » accessible pour les salarié-es intermittent-es du spectacle de plus de 62 ans concerne aujourd'hui plus de 2000 professionnel-les, qui, après avoir travaillé toute leur vie, pourraient se retrouver du jour au lendemain au RSA – soit pour certain-es une absence totale de revenu, pour peu qu'ils aient un-e conjoint-e qui gagne peu ou prou un SMIC.

Parallèlement, la mise en place d'une forme de contrôle social à travers le conditionnement des revenus de remplacements à la signature d'un « contrat d'engagement » et 15h d'activité obligatoire inquiète grandement nombre d'entre nous, notamment les très nombreux-ses artistes auteur-ices dont les revenus ne dépassent pas le SMIC pour plus de la moitié d'entre elles et eux et qui survivent avec le RSA.

La logique est la même depuis des décennies : moins de protection, plus de « flexibilité » pour créer une armée de travailleur-euse-s pauvres prêt-es à accepter n'importe quel emploi dans n'importe quelle condition.

Cela ne peut plus durer !

Nous ne laisserons pas passer cette nouvelle attaque contre notre système social !

Nous devons renverser la tendance et remettre notre système social sur le chemin de l'amélioration. A commencer par la mise en application immédiate de notre accord unanime du 27 octobre qui sécurise et améliore les droits des salarié-es intermittent-es, notamment par la prise en compte des arrêts maladie, du congé paternité, et la revalorisation mécanique des allocations plancher.

Battons-nous contre la casse du système social, pour l'augmentation des salaires, et pour l'indemnisation inconditionnelle de tous et toutes les privé-es d'emploi !

Paris, le 05/02/2024